

Episode neige et verglas : évacuation en cours des zones de stationnement obligatoire pour les poids lourds

Depuis 18h ce vendredi, les autorités ont levé les mesures d'interdiction de circulation des poids lourds mises en place depuis 5h ce matin sur l'Île-de-France et l'ouest du réseau VINCI Autoroutes en raison de l'épisode neige et verglas.

Depuis 18h ce soir, la préfecture a autorisé l'évacuation des 1300 poids lourds immobilisés dans les 3 zones de stationnement obligatoire mises en place sur le réseau VINCI Autoroutes :

- Axe A10 : sur l'aire de Val Neuvy et sur 14 km entre les points kilométriques 71 et 57 ;
- Axe A11 : à hauteur de Chartres, sur 6km entre les points kilométriques 53 et 47 ;
- Tronc commun A10-A11 : après la barrière de péage de St-Arnoult, sur 7km entre les points kilométriques 24 et 17.

Les équipes de VINCI Autoroutes en coordination avec les autorités et les équipes de la Croix-Rouge ont assuré le ravitaillement et la sécurité des conducteurs de poids lourds sur les zones concernées.

Les équipes de VINCI Autoroutes restent mobilisées pour maintenir praticables les axes A10, A11, A71, A85, A28, A81 et A19, comme depuis le début de l'épisode neige et verglas qui a touché l'Île-de-France et l'ouest du réseau, mardi 6 février.

VINCI Autoroutes invite les usagers à rester particulièrement vigilants et à écouter Radio VINCI Autoroutes (107.7) pour être informés en temps réel de l'évolution de la situation.

Un dispositif pour informer les clients en temps réel :

- **Radio VINCI Autoroutes (107.7)**
- **Le 3605**, le service client 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)
- **L'Application gratuite VINCI Autoroutes pour smartphone** : trafic en temps réel
- **Le site internet www.vinci-autoroutes.com**
- **Les comptes Twitter @VINCIAutoroutes @A11Trafic**

CONTACT PRESSE : 01 55 94 70 22

A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur les réseaux de ses quatre sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota et Arcour. VINCI Autoroutes est partenaire dans la durée de l'Etat concédant, au service des politiques d'aménagement du territoire et pour satisfaire les besoins de mobilité de ses clients.

Chiffres clés : Réseau de 4 422 km d'autoroutes – 186 aires de services – 266 aires de repos – 323 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel).